



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

**CONCESSIONS DE LOGEMENT DANS LES COLLEGES
COLLEGE DE FORTSCHWIHR
COLLEGE NATHAN KATZ À BURNHAUPT LE HAUT
COLLEGE ANNE FRANK À ILLZACH
COLLEGE THÉODORE MONOD À OTTMARSHEIM**

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT

PRESENTS :

M. BIHL, Mme BOHN, M. COUCHOT, Mmes DIETRICH, DREXLER, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes LUTENBACHER, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES :

Mme JENN, M. STRAUMANN.

EXCUSEE AVEC PROCURATION :

Mme MARTIN donne procuration à M. MULLER.

ABSENTS :

MM. ADRIAN, DELMOND, MUNCK.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-4-12-3 du 1^{er} septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU les articles R216-4 à R216-19 du code de l'éducation relatif à l'attribution des concessions de logement aux personnels de l'Etat dans les établissements publics locaux d'enseignement,
- VU l'article 21 de la loi n°90-1067 du 28 novembre 1990 relative à la fonction publique territoriale modifié par la loi n°2007-209 du 19 février 2007,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2016-4-8-1 du 16 octobre 2016 relative au fonctionnement des collèges publics en 2017 et donnant délégation à la Commission Permanente,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Fixe la répartition des concessions de logement par nécessité absolue de service dans les collèges de FORTSCHWIHR, Nathan KATZ à BURNHAUPT LE HAUT, Anne FRANK à ILLZACH et Théodore MONOD à OTTMARSHEIM conformément aux tableaux ci-dessous :

*** les modifications sont matérialisées en gras**

- Collège de FORTSCHWIHR :

LOCALISATION de tous les appartements disponibles dans le collège de FORTSCHWIHR		consistance des logements		Personnels du Département bénéficiant d'une concession	Personnels de l'ETAT bénéficiant d'une concession	date de la délibération du conseil d'administration
		nombre de pièces	surface			
1)	Logement A (maison individuelle) 20 route de Colmar	5	114m ²		Gestionnaire *	28/03/2017
2)	Logement B (maison individuelle) 20 route de Colmar	5	114m ²		Principal *	
3)	Logement C (maison individuelle) 20 route de Colmar	4	96m ²	Agent ATC		
4)	Logement D (maison individuelle) 20 route de Colmar	4	96m ²	Agent ATC		

- Collège Nathan KATZ - BURHAUPT LE HAUT :

LOCALISATION de tous les appartements disponibles dans le collège Nathan KATZ à BURNHAUPT LE HAUT		consistance des logements		Personnels du Département bénéficiant d'une concession	Personnels de l'ETAT bénéficiant d'une concession	date de la délibération du conseil d'administration
		nombre de pièces	surface			
1)	7 rue Silbermann	5	125m ²	Agent ATC		04/07/2017
2)	9 rue Silbermann	4	102m ²		Gestionnaire	
3)	11 rue Silbermann	4	102m ²	Agent ATC *		
4)	13 rue Silbermann	5	125m ²		Principal	

- Collège Anne FRANK - ILLZACH

LOCALISATION de tous les appartements disponibles dans le collège Anne FRANK à ILLZACH		consistance des logements		Personnels du Département bénéficiant d'une concession	Personnels de l'ETAT bénéficiant d'une concession	date de la délibération du conseil d'administration
		nombre de pièces	surface			
1)	2 rue des Iris	5	119m ²		Gestionnaire *	03/07/2017
2)	4 rue des Iris	5	120m ²		Principal *	
3)	6 rue des Iris	5	122m ²	Agent ATC		

Collège Théodore MONOD - OTTMARSHEIM

LOCALISATION de tous les appartements disponibles dans le collège Théodore MONOD à OTTMARSHEIM		consistance des logements		Personnels du Département bénéficiant d'une concession	Personnels de l'ETAT bénéficiant d'une concession	date de la délibération du conseil d'administration
		nombre de pièces	surface			
1)	9 rue du Chêne	5	100m ²		Principal Adjoint *	27/04/2017
2)	13 rue du Chêne (gauche de la porte d'entrée)	4	74m ²		Principal *	
3)	13 rue du Chêne (droite de la porte d'entrée)	4	74m ²	Agent ATC		
4)	11 rue du Chêne	3	57m ²	Agent ATC *		

La Présidente

Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité